

Nantes, le 12 décembre 2019

Transports scolaires

Sécurité dans les transports scolaires : la Région équipe les 150 000 élèves ligériens de gilets fluorescents

Dans le cadre de son plan sécurité, la Région distribue depuis la mi-novembre des gilets fluorescents aux 150 000 jeunes ligériens inscrits aux transports scolaires. Johann Boblin, conseiller régional, vice-président de la commission transport, est allé ce matin à la rencontre de jeunes au collège privé Lamoricière à Saint-Philbert de Grand Lieu pour les sensibiliser à l'importance du port du gilet fluo, aux côtés de Patrick Groussin, président de la Fédération nationale de transports de voyageurs (FNTV) Loire-Atlantique, de Madame Vivier-Laroche, adjointe du directeur diocésain de Loire-Atlantique, de Monsieur Magoni, directeur du collège Lamoricière, et des services régionaux de transport de voyageurs. Cette opération est inédite : les Pays de la Loire sont la seule Région de France à équiper tous les élèves et y consacrent 590 K€ pour cette année 2019-2020.

« La sécurité des élèves est un enjeu prioritaire pour la Région des Pays de la Loire. C'est pourquoi, nous avons voulu équiper les 150 000 élèves et apprentis que la Région transporte quotidiennement, de la maternelle à la terminale, de gilets verts fluo. De jour comme de nuit, le port du gilet peut sauver des vies, c'est ce que nous sommes venus expliquer ce matin aux jeunes que nous rencontrons. Grâce au concours du rectorat des Pays de la Loire et des directions diocésaines, nous avons pu mettre en place cette distribution de très grande ampleur et unique en France : nous sommes la seule Région de France à équiper l'ensemble des élèves. », explique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Un équipement de sécurité indispensable

Le port du gilet renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils rejoignent leur point d'arrêt ou leur domicile, et pendant le trajet du car, en cas d'évacuation. Il permet aussi aux conducteurs et conductrices de cars de repérer les élèves à leur point d'arrêt. La majorité des accidents se produit alors que les élèves sont au niveau du point d'arrêt ou sur le chemin entre leur domicile et celui-ci : la visibilité des élèves par les usagers de la route est un élément primordial de la sécurité du transport scolaire.

« La sécurité liée au transport scolaire s'étend au-delà des trajets à bord du car. Un élève portant un gilet vert réfléchissant est perçu à 160 mètres, contre seulement 30 mètres s'il n'en porte pas. C'est partant de ce constat que nous avons choisi de généraliser ce dispositif et inscrit dans le règlement des transports scolaires des Pays de la Loire l'obligation de porter le gilet à compter du 1^{er} janvier 2019. L'enjeu est qu'il devienne naturel pour tous les élèves de le porter. Nous comptons sur la collaboration des parents pour inciter leurs enfants à le faire. », indique Roch Brancour, vice-président en charge des transports.

Pour accompagner l'opération et sensibiliser les jeunes à la nécessité du port du gilet fluo, une campagne de communication multi-supports est prévue pendant la période de distribution.

Une opération inédite et de grande ampleur dans les 5 départements

La Région mobilise 590 K€ pour cette première année 2019-2020 pour la fabrication et la distribution des 150 000 gilets. Pour répondre à l'exigence régionale d'une fabrication française, les gilets ont été assemblés, montés et floqués par une PME à Montbéliard (25), seul le tissu provient de Chine. 1760

établissements publics et privés des Pays de la Loire -lycées, collèges, écoles, MFR- vont assurer la distribution des gilets.

« Près de 95% des gilets seront livrés d'ici le 20 décembre dans tous les établissements ligériens. En Loire-Atlantique, 100% des établissements seront livrés avant les vacances de Noël. La distribution aux élèves se fait grâce à la coopération des chefs d'établissements, dont nous remercions l'engagement, qui organisent la remise des gilets aux élèves. », précise Johann Boblin.

Pour les années à venir, environ 150 k€ seront consacrés pour le renouvellement et l'équipement des nouveaux élèves chaque année.

Une action qui se construit et se poursuivra dans le temps

La distribution dans les établissements est en cours depuis mi-novembre et se poursuivra jusque fin décembre. A partir du début d'année 2020, les conducteurs contrôleront systématiquement le port du gilet par les élèves.

Les années suivantes, seuls les nouveaux élèves recevront un gilet ainsi que ceux qui changent de catégorie d'établissement (passage au CP, en 6^{ème} et en seconde). En cas de besoin de renouvellement de gilet (perte ou changement de taille), une demande spécifique pourra être adressée à la Région.

Les transports scolaires 2019-2020 en chiffres

- **Dans les Pays de la Loire :**
 - 150 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
 - + 15 500 points d'arrêts scolaires
 - 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
 - 150 000 gilets vert fluorescents distribués pour un budget de 590 K€

- **En Loire-Atlantique :**
 - 55 600 gilets verts fluorescents distribués
 - 3 920 circuits effectués quotidiennement par 780 autocars
 - 29 entreprises de transports
 - 1014 établissements concernés



CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97